

# L'École Active

## Projet d'établissement

---

### Introduction

Selon l'article 67 du décret du 25 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement, le projet d'établissement « *définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires visés à l'article 69, §2, (les différentes catégories de membres du conseil de participation) pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.*

*Le projet d'établissement est élaboré en tenant compte :*

- 1° des élèves inscrits dans l'établissement, de leurs caractéristiques tant culturelles que sociales, de leurs besoins et de leurs ressources dans les processus d'acquisition des compétences et savoirs ;*
- 2° des aspirations des élèves et de leurs parents en matière de projet de vie professionnelle et de poursuite des études ;*
- 3° de l'environnement social, culturel et économique de l'école ;*
- 4° de l'environnement naturel, du quartier, de la ville, du village dans lesquels l'école est implantée ».*

Le projet d'établissement de notre école en construction a été élaboré au terme de la 1<sup>ère</sup> année par toute l'équipe éducative et décrit le fonctionnement au premier degré. L'équipe s'est basée sur tout ce qui a été mis en place au cours de cette première année de vie. Puisque l'école et l'équipe éducative grandiront chaque année, ce texte sera, au-delà de l'obligation légale, amené à être révisé et modifié régulièrement.

Comme le prévoit le décret « Missions », l'avis critique des élèves, parents et autres partenaires de l'école sera pris en compte ; le conseil de participation débattera en effet du projet d'établissement.

## 2. Principes pédagogiques de base et mise en œuvre du projet pédagogique

### 2.1. L'apprentissage

La partie suivante s'éloigne de la structure du projet pédagogique, celui-ci étant déjà très complet. Deux des quatre piliers de L'École Active, les plus centrés sur l'apprentissage en lui-même, sont repris ici.

### **2.1.1. L'École Active met en œuvre des choix éducatifs, pédagogiques et didactiques basés sur une pédagogie active**

Le terme « pédagogie active » englobe un large panel de pratiques. Selon Philippe Meirieu, « *ce qui caractérise une méthode active, ce n'est pas qu'elle implique systématiquement de l'activité physique, c'est qu'elle génère de l'activité mentale. Les méthodes actives authentiques, (...), cherchent à rendre l'élève « actif dans sa tête* » ». L'École Active considère l'élève acteur de son propre apprentissage ; il observe, questionne, associe, émet et vérifie des hypothèses et résout des problèmes. L'enseignant permet à l'élève de construire lui-même l'ensemble des savoirs et compétences à acquérir, notamment grâce à l'expérimentation, la manipulation ou encore l'expression et la réflexion.

Quelques déclinaisons de ces principes de base, telles qu'elles ont été mises en œuvre jusqu'à présent, sont présentées dans le projet d'établissement.

#### **2.1.1.1 L'aménagement de l'espace de l'école**

L'école étant en chantier, les élèves ont l'opportunité de s'impliquer de façon concrète dans l'aménagement de celle-ci, à travers différentes activités proposées au sein de chaque classe et/ou en dehors de celles-ci. Plusieurs projets ont été mis en place. Ainsi, dans le cadre du cours d'éducation artistique, les élèves ont pu présenter à l'architecte des maquettes réalisées par eux-mêmes, représentant l'école idéale selon eux.

En mathématiques, c'est l'étude des plans qui a mené à une réflexion concernant l'aménagement des hangars.

L'éducation à la technologie n'est pas en reste puisque, dans le cadre de ce cours, deux classes se sont impliquées dans la mise en place d'un espace vert dans la cour de récréation tandis que deux autres se sont attelées à la construction d'une vermicompostière.

L'École Active accorde une importance toute particulière à la gestion durable de ses déchets. C'est pourquoi les élèves ont été sensibilisés au tri des déchets lors d'une animation proposée par Bruxelles Environnement. Lors de celle-ci, les élèves ont été amenés à proposer les divers emplacements des différents bacs à poubelles. Pour réaliser cette tâche, ils ont dû faire appel à la notion d'échelle abordée tant en mathématiques qu'en histoire-géographie.

Ces différents projets ont permis aux élèves d'acquérir différentes compétences, qu'elles soient transversales ou disciplinaires, comme le premier degré de l'enseignement secondaire l'exige.

#### **2.1.1.2. L'ouverture sur le monde : l'excursion**

L'excursion est, au sein de L'École Active, une pratique particulière privilégiée. L'excursion est en effet encouragée afin de donner du sens aux apprentissages et de permettre aux élèves de partir de cas concrets. Les excursions peuvent concerner toutes les disciplines et parfois même en impliquer plusieurs. Lors des différentes sorties, tous les sens des élèves (visuel, olfactif, auditif, etc.) sont mis à contribution pour susciter questionnements et hypothèses ainsi que relever des informations, informations qui sont évidemment exploitées lors de l'excursion (y compris le trajet) ou du retour en classe.

L'école et son environnement constituent le fil conducteur du premier degré, c'est pourquoi des visites du quartier et des différentes villes de Belgique sont organisées. Ces visites permettent notamment d'aborder des notions propres à plusieurs disciplines, comme par exemple le relief de la commune d'Uccle en histoire-géographie ou la symétrie en mathématiques.

En deuxième année, des excursions plus lointaines sont organisées, par exemple dans les villes flamandes d'Anvers et de Gand.

### ***2.1.1.3. L'accueil de personnes-ressources extérieures***

L'école accueille différents intervenants extérieurs durant l'année. Ces interventions sont un moyen de rencontrer les acteurs de l'environnement économique, social et culturel de l'école. Les rencontres peuvent prendre des formes diverses mais sont toujours liées à une discipline et sont au service des apprentissages.

### ***2.1.1.4. Les outils et les ressources***

Les élèves utilisent comme support un cahier où figurent les différentes étapes de l'apprentissage. Ce référentiel se construit progressivement et contient une table des matières, une trace des questionnements, recherches et essais. Le savoir validé par les pairs et l'enseignant, les applications, exercices et évaluations se retrouvent également dans le cahier.

Le panneau peut également être utilisé par les élèves pour illustrer le fruit d'une recherche personnelle ou de groupe, l'aboutissement de la construction d'une règle, y faire figurer une ligne de temps ou des dessins. Les élèves peuvent aussi recourir à divers ouvrages de référence tels que des dictionnaires, des grammaires ou encore des atlas, qu'ils apprennent à utiliser en classe.

Dans le cadre des cours de langue, l'utilisation de matériel authentique (extrait radio, chanson, article de presse, etc...) est privilégiée et encouragée.

L'école dispose également d'une bibliothèque. Celle-ci est gérée en partie par les élèves eux-mêmes et offre aux élèves ainsi qu'aux enseignants de la documentation variée utile aux différents travaux ainsi qu'un nombre croissant de romans jeunesse récents et de grands classiques de la littérature.

D'autres ressources sont utilisées pour favoriser l'autonomie des élèves. C'est le cas en français, en mathématiques et en néerlandais où un fichier auto-correctif a été mis en place. Ainsi, une fois par semaine, les élèves travaillent seuls, encadrés par deux

enseignants. Les élèves se mettent au travail après un bref rappel théorique ; ils effectuent les différents exercices en fonction de leurs capacités et à leur propre rythme. Les enseignants se rendent plus disponibles afin de guider les élèves en les aidant à déchiffrer les consignes, en les renvoyant vers des ouvrages de référence ou en leur proposant un parcours personnalisé. L'élève contrôle lui-même ses résultats puisqu'il a accès aux corrigés. Cette manière de travailler permet aux élèves de vaincre leurs difficultés mais également de se surpasser lorsque le savoir est maîtrisé.

Ces séances de travail en autonomie permettent également à un élève de repasser une évaluation pour laquelle il n'aurait pas acquis certaines compétences ou atteint certains objectifs d'apprentissage.

### **2.1.2. L'École Active développe chez chaque élève/apprenant le souci des relations humaines par la compréhension et l'apprentissage des langues étrangères**

L'École Active préconise une approche communicative de la langue. C'est la raison pour laquelle les cours se déroulent en quasi-immersion. Le plus régulièrement possible, les élèves participent à des jeux de rôles contextuels ou réalisent de courts sketches simulant des situations concrètes de la vie de tous les jours, comme se présenter, demander son chemin, faire des achats, etc.

Les compétences ainsi développées en classe sont mises en pratique dans un contexte néerlandophone, entre autres lors des visites des différentes villes flamandes. La fibre artistique et le potentiel créatif des élèves sont également stimulés, par exemple par la création de pièces de théâtre, d'adaptations de romans en néerlandais mais également par le chant et la danse. Le résultat de ces diverses mises en pratique de la langue peut être observé lors de manifestations collectives propres à l'école telles que la journée Portes Ouvertes ou la fête de l'école.

Deux heures par semaine, le groupe de travail est divisé en deux afin d'optimiser l'apprentissage. Un nombre plus réduit d'élèves permet à tous de participer activement et de mettre en pratique les exercices de prononciation, de diction et d'intonation.

Comme mentionné dans la partie « outils et ressources » du projet d'établissement, le recours à des supports authentiques est privilégié et encouragé dans le cadre du cours de langue. Des articles et extraits audiovisuels adéquats provenant de différents médias néerlandophones sont travaillés, les élèves sont amenés à les synthétiser et à restituer leur contenu par leurs propres moyens.

Enfin, il est à noter qu'afin de favoriser l'acquisition et la compréhension des structures linguistiques, les explications relatives à la grammaire se donnent en français.

### **2.1.3. Autres points importants relatifs à l'apprentissage**

#### **2.1.3.1. Le numérique à l'école**

Le monde numérique étant ce qu'il est, il est indispensable de donner aux élèves les armes nécessaires pour maîtriser l'outil numérique et en comprendre les enjeux. Afin

de parvenir à cet objectif, des activités sont proposées aux élèves dans le cadre du cours d'éducation à la technologie pour permettre l'acquisition de connaissances liées d'une part à l'informatique (fonctionnement de base de l'ordinateur, du logiciel Open Office, etc.) et d'autre part à l'utilisation d'Internet (création d'une adresse e-mail, recherches en ligne, etc.). Les élèves sont également amenés à réfléchir aux spécificités de la communication sur Internet, à ses bénéfices et ses enjeux. Cela permet également d'aborder d'importants sujets, tels que la différence entre la communication écrite et orale, la place de l'image dans notre société et les enjeux économiques liés à Internet.

### **2.1.3.2. L'évaluation**

L'évaluation permet de donner des informations sur le degré d'acquisition des compétences par l'élève et ce, afin de souligner ses réussites et de planifier les interventions éventuelles (soutien et méthodologie, différenciation des apprentissages, possibilité de repasser des évaluations, etc.).

Tout au long de l'année, les compétences des élèves sont évaluées par les enseignants par le biais d'évaluations, de rapports d'excursions, de travaux écrits, oraux, personnels ou de groupes, effectués en classe ou à domicile. Les évaluations peuvent être formatives (l'erreur n'est pas sanctionnée mais sert plutôt de diagnostic) ou certificatives. Trois niveaux d'acquisitions existent : NA (non acquis), ECA (en cours d'acquisition), A (acquis).

Quatre fois par an, les compétences évaluées de manière certificative sont reprises dans le bulletin, où chaque enseignant décrit en quelques lignes différentes facettes de l'apprentissage à savoir :

- l'acquisition des savoirs et des compétences ;
- l'attitude face au travail et aux difficultés ;
- le rapport à l'apprentissage et aux autres élèves dans le travail personnel et en groupe.

S'il n'y a pas d'examen au premier degré, les élèves sont tout de même soumis à la fin de celui-ci à des évaluations externes (CE1D). L'équipe enseignante prépare les élèves à ces épreuves de manière progressive, en travaillant par exemple sur les questions des épreuves précédentes, mais également sur des exercices réalisés en classe.

Il est intéressant de noter que l'élève joue un rôle actif dans l'évaluation, notamment par le biais de l'auto-évaluation ou de l'élaboration collective des critères d'évaluation. Cela lui permet notamment de prendre conscience des exigences demandées et de son profil d'apprentissage, mais également de fixer des nouveaux objectifs et de réfléchir quant au statut de l'erreur.

## **3. L'élève**

### **3.1. La création et l'expression**

L'expression et la créativité sont mises à l'honneur dans tous les cours. Ces deux points sont des facteurs d'ouverture sur le monde, de vivre-ensemble et d'émancipation personnelle. Ce sont également de véritables outils au service des apprentissages. Différents projets disciplinaires et transdisciplinaires ont dès lors été mis en place, projets dont voici différents exemples.

Grâce à des compétences acquises dans le cadre des cours de français et d'éducation artistique, les élèves ont réalisé un « fanzine » (magazine unique et fait main) portant sur l'ouverture de l'école. Les cours de sciences et d'éducation à la technologie ont vu aboutir la création de supports visuels explicatifs utilisés lors d'exposés. Le néerlandais et la géographie se sont alliés pour donner naissance à des brochures touristiques, tandis que la mise au point d'un jeu narratif a permis d'acquérir des compétences nouvelles en français et en mathématiques. D'autres projets tels que la réalisation d'une maquette d'une école du futur vue par les élèves ainsi que la participation à un concours d'écriture ont permis aux élèves de travailler leur savoir-faire et de mettre en exergue des compétences disciplinaires ainsi que les relations entre elles.

L'École Active organise un cours d'éducation artistique et d'expression rythmique et corporelle qui allie différentes disciplines artistiques : arts plastiques, visuels, sonores, corporels, arts du cirque, performance, ... Ce cours fonctionne par modules thématiques (réel/imaginaire, espace/mouvement, temps/narration, imitation/transformation, visible/invisible, montage/démontage, etc.) tout au long du 1<sup>e</sup> degré et se prolonge dans un cours optionnel à partir de la 3<sup>ème</sup> année. Sentir des mondes et oser faire des propositions singulières afin d'ouvrir le champ des possibles en est un des objectifs d'apprentissage principaux.

Une semaine est consacrée à l'expression et à la construction. Lors de celle-ci, l'horaire est décloisonné, de nouveaux groupes sont formés sans distinction de classe ou de niveau. L'apprentissage est abordé au travers d'ateliers très divers consacrés par exemple à la danse, au yoga, aux travaux de menuiserie, au théâtre, à l'écologie et bien d'autres encore.

## **3.2. L'éducation à la santé**

### **3.2.1. L'éducation physique**

Pour qu'un enfant soit épanoui socialement et intellectuellement, il faut qu'il soit en bonne santé physique. Afin de favoriser ce bien-être physique, il est important que l'ensemble du corps ainsi que les différents sens soient développés harmonieusement.

Le cours d'éducation physique vise à travailler ces éléments chez les jeunes adolescents qui constatent chaque jour les changements physiques dus à la puberté. L'activité sportive aide, dans la majorité des cas, à accepter et à mieux vivre ces transformations corporelles qui peuvent ne pas être toujours faciles à assumer.

Les activités physiques sont vues, de manière globale dans un premier temps, par le biais de divers sports classiques (basket-ball, volley-ball, football, course à pied, gymnastique, natation,...), jeux de coopération, sports « nouveaux » ou moins classiques (course d'orientation, uni hockey, tchoukball, jonglerie...). Toutes ces pratiques ont une influence sur la condition physique, la confiance en soi, la maîtrise

de son corps, l'entraide et la cohésion dans un groupe, le respect des règles et de l'autorité représentée par un arbitre, fonction d'ailleurs très souvent assumée par un élève.

Lors du cours d'éducation physique, il est attendu de chaque élève une implication personnelle, un dépassement de soi et un progrès dans la capacité à participer aux différentes activités. L'aspect compétitif d'une discipline intervient rarement entre les individus mais préférentiellement envers sa propre personne dans un cadre de dépassement de soi.

L'équipe éducative vise à favoriser la pratique du sport d'une façon permanente. Un des objectifs des cours d'éducation physique est que les élèves prennent conscience des bienfaits de l'activité physique et, qu'une fois adultes, ils continuent à pratiquer une activité régulière afin de garder une bonne hygiène de vie.

La pratique de l'éducation physique vise à permettre aux élèves :

- de s'épanouir en tant qu'adolescent ;
- de s'émanciper ;
- d'apprendre à se dépasser, à perdre (mais aussi à gagner), à être fair-play... ;
- de s'intégrer dans un groupe ou dans une équipe ;
- de se poser des questions, et essayer d'y répondre, sur son propre corps mais aussi sur son environnement ;
- d'intégrer par la pratique sportive d'autres apprentissages : du fait de se rendre compte d'une certaine distance en la courant, d'un dénivelé donc d'un pourcentage en grimant une côte, de se poser la question de l'origine du mot « handball », de localiser un muscle en le faisant travailler, de ce que cela implique pour le reste du corps et de ce que cela pourrait impliquer éventuellement sur son environnement .

L'interdisciplinarité sera toujours privilégiée autant que faire se peut.

### **3.2.2. L'alimentation**

Le domaine de l'éducation à la santé touche forcément l'alimentation. Afin de permettre aux élèves de consommer des repas équilibrés, l'école permet aux élèves d'acheter des sandwiches composés d'ingrédients sains mais également variés, afin de répondre aux différentes attentes.

Les élèves sont encouragés à boire uniquement de l'eau en classe et il n'y a pas de distributeurs de boissons et de sucreries dans l'école.

### **3.3. Le suivi des élèves en difficulté (CPMS et PSE)**

L'école travaille en étroite collaboration avec le CPMS communal d'Uccle, qui apporte son soutien à l'équipe éducative, en particulier pour des questions d'évaluation, d'orientation scolaire, de suivi si besoin est. Proche de l'institution scolaire, mais situé hors de ses murs, le centre PMS fait bénéficier les partenaires de l'école d'un éclairage et d'une mise à distance souvent profitables.

Le CPMS participe également aux Conseils de Guidance, et peut aussi convoquer l'élève et/ou les parents.

L'équipe du SPSE de Forest quant à elle intervient dans tout ce qui concerne la santé des élèves (visite médicale en 2ème et 4ème année, conseils et prévention).

L'équipe s'investit également dans le "projet Alimentation" (cf supra).

## **4. Construire une relation à l'autre et à la société**

### **4.1. Le rôle des éducateurs**

À côté de leurs missions d'ordre administratif, les éducateurs remplissent une fonction éducative essentielle. Leur disponibilité d'écoute est propice au dialogue avec l'adolescent. Ils sont de très utiles médiateurs dans le cas de conflits élève - élève et/ou élève - enseignant. Les relations personnalisées qu'ils établissent favorisent l'épanouissement socioaffectif et intellectuel des élèves.

Leur travail s'exerce en étroite collaboration avec le titulaire de classe, les autres professeurs, la direction, le centre PMS et bien évidemment les parents. Ils participent également aux réunions des conseils de guidance.

Leur polyvalence les rend à même de gérer l'imprévu, dans le souci de concilier l'intérêt général et les intérêts particuliers.

### **4.2. Le savoir vivre ensemble**

#### **4.2.1. Le cadre**

L'école est avant tout un lieu de travail et d'apprentissage collectif. La vie en commun y impose des contraintes que l'enfant est invité à accepter au nom du respect de soi et du respect des autres. Les relations entre enfants et adultes sont prioritairement basées sur la confiance et le respect mutuel. De la prise de conscience de la nécessité de règles découle le principe d' autodiscipline.

La règle doit être connue de tous. Un règlement d'ordre intérieur est remis à chacun en début d'année ; il constitue un cadre dans lequel l'élève évolue et qui lui permet d'agir avec bon sens, contrôle de soi et altruisme.

Une règle peut être proposée ou remise en question par les élèves, dans le cadre d'une discussion collective argumentée, sans qu'il soit question de transiger sur les principes éducatifs fondamentaux de l'école. La participation des élèves aux décisions ne s'exerce évidemment pas sans limites. Le pouvoir de décision des adultes doit être reconnu, légitimé par leurs responsabilités et leurs compétences. Il importe donc de délimiter clairement les frontières des domaines dans lesquels les désirs des élèves peuvent être pris en compte avec une possibilité d'initiative et de choix démocratique. Il est également important que l'adulte prenne le temps de motiver les raisons de ses refus lorsqu'une demande des élèves ne peut être satisfaite.

Il arrive inévitablement que certaines règles ne soient pas respectées. Tout manquement au règlement sera interprété dans le contexte général de l'attitude de l'élève dans l'école et pourra être suivi d'une sanction. Celle-ci sera discutée avec le professeur titulaire, l'éducateur et/ou la direction, voire dans des cas plus exceptionnels en conseil de guidance. La réparation d'un préjudice commis (lorsque c'est possible) et le maintien des exigences de la vie en commun seront toujours privilégiés lors du choix d'une sanction: tâches d'intérêt collectif, suspension



d'autorisation de sortie, exclusion temporaire, ...

#### **4.2.2. L'éducation à la citoyenneté**

Dans le cadre de l'éducation civique des élèves, l'école s'inscrit dans la lignée de la pédagogie institutionnelle et pratique le conseil de la classe au sein du cours de Morale.

Le conseil est un moment de discussion encadré par des règles précises, la parole de chacun peut être entendue, le tour de parole doit être respecté et les décisions sont soumises au vote. Le conseil est préparé à l'avance grâce à l'élaboration d'un ordre du jour et à la distribution des différents rôles pour le jour du conseil. L'ordre du jour est réalisé par les élèves et reprend les suggestions de discussions proposées par ceux qui ont posté et signé un mot dans la boîte aux lettres du conseil.

Le même type de conseil est encore organisé au niveau supérieur, c'est-à-dire au niveau de l'école toute entière. Pour ces conseils de l'école, chaque classe envoie deux représentants qui parleront au nom de la classe et transmettront les messages d'un conseil à l'autre. Ces réunions favorisent l'esprit d'initiative, l'autonomie, la responsabilité, mais aussi l'écoute de l'autre. Qui plus est, elles permettent à chaque élève d'exprimer ses attentes et ses idées. Tous les mois, des « conseils de l'école » ont lieu et réunissent des représentants des différentes classes. Ils développent les mêmes compétences que les conseils de classe, mais permettent de compléter l'implication des élèves dans l'école en leur offrant un espace pour réunir les demandes des différentes classes et initier des projets communs intra ou extra muros.

En plus des responsabilités de chacun dans le conseil de la classe, chaque élève s'engage à préserver son environnement matériel et humain dans l'enceinte de l'école. Pour ce faire, une liste de responsabilités est dressée et discutée (lors du conseil de la classe, par exemple) en fonction des besoins du groupe. Il existe plusieurs niveaux de responsabilités, comme celles qui concernent la propreté de la classe (balayage, rangement, tableau, papiers, distribution et ramassage des cahiers). L'une des responsabilités importantes est celle de l'entraide, cette dernière permet à l'élève ayant été absent de se mettre en ordre et de rattraper son retard. Toujours dans le registre des responsabilités, il ne faut pas oublier celles concernant la salle polyvalente une fois par semaine (propreté et rangement) ainsi que les sanitaires mais aussi la gestion de la bibliothèque (archivage et prêt des livres) et la gestion des différentes zones quant à la cour de récréation. Ces responsabilités font l'objet d'un roulement fréquent.

Certains élèves s'engagent également dans le conseil de participation, composé du chef d'établissement et des différents délégués (parents, enseignants, élèves, auxiliaire d'éducation, membres du pouvoir organisateur). Les élèves débattent du projet d'établissement, évaluent, proposent et amendent les propositions.

Toujours dans le cadre du cours de morale, la question du savoir vivre ensemble est abordée au travers de réflexions philosophiques, actions de réfléchir, d'arrêter sa pensée sur quelque chose pour l'examiner en détail (travail sur soi, se situer dans le groupe, la société, les buts, la parole des pairs, les ressentis ...). L'actualité est également abordée à travers la presse, des textes proposés, des documentaires ... Les réflexions, les analyses et les synthèses sont consignées dans le cahier de morale. Des ponts peuvent ensuite être construits entre les différents problèmes de société, les différentes actualités et les différents événements survenant dans l'enceinte de l'école et vice versa. À partir d'un fait survenu à l'école, le problème est abordé pour

ensuite élargir la réflexion à un phénomène plus général permettant ainsi d'avoir une vue globale et une opinion plus objective, parce que plus détachée du fait de départ.

Les règles et les savoir-faire acquis au cours de morale sont transposés dans les autres disciplines.

## **5. Relations école-parents**

Les parents sont invités à participer à plusieurs réunions (réunions de classe, entretiens parents/professeurs après le bulletin) ainsi qu'aux journées Portes Ouvertes.

Un groupe consacré à l'alimentation a aussi vu le jour. Il est composé de parents d'élèves, de membres de l'équipe éducative et de membres du centre de santé. Ce groupe se réunit afin de discuter des actions à venir pour promouvoir une réflexion sur l'alimentation et une alimentation saine à l'école (distribution de bols de soupe...).

Une initiative semblable est prévue pour les questions de mobilité.